

« A-ONE VTC »
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000,00 €
Siège social : 41 rue Jacquemars Gielée , 59800 Lille

RCS en cours

Procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire du 02/08/2024

Le 02/08/2024 à seize heures, est présent au siège de la société, le soussigné :

*Monsieur AKAMA AKAMA JULES NARCISSE né le 19 octobre 1972 à OKOLA de nationalité Camerounaise,
demeurant au 1 RUE DU MARECHAL LYAUTEY C5/APT171, 10 PLACE DU MONT DE TERRE, 59370, Mons-en-Baroeul, marié sous le régime de la communauté de bien*

Représentant la totalité des actions, afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE NOMINATION DU GERANT

Première résolution :

Est nommé aux fonctions de gérant telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

*Monsieur AKAMA AKAMA JULES NARCISSE né le 19 octobre 1972 à OKOLA de nationalité Camerounaise,
demeurant au 1 RUE DU MARECHAL LYAUTEY C5/APT171, 10 PLACE DU MONT DE TERRE, 59370, Mons-en-Baroeul, marié sous le régime de la communauté de bien*

Résolution adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

La rémunération du gérant sera fixée ultérieurement.

Résolution adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures quinze minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Lille

Le 02/08/2024

AKAMA AKAMA JULES NARCISSE